



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

VASSEUR Julien

Fonction : Educateur sportif

Structure : centre d'activités régional UNADEV des Hauts-de-France

Objet : témoignage sur l'expérience Handidanse

Lille, le 16/04/2020.

Par cette lettre, je tiens à témoigner en mon nom et celui des bénéficiaires que j'ai en charge qui pratiquent la danse grâce à l'intervention de la fédération française Handidanse.

Avant toute chose, il me semble primordial d'expliquer le contexte dans lequel je me suis tourné vers cette fédération. Je suis éducateur sportif pour une association de déficients visuels dont certains désirent pratiquer, apprendre la danse de salon. Plusieurs témoignages me sont remontés avec comme point commun : l'incapacité et la non volonté des écoles de danse à les prendre en charge. C'est en effet désarmant de proposer un art « visuel » à ceux qui ne voient pas ou peu. Après plusieurs recherches diverses par contacts, réseaux sociaux différents, je me suis tourné vers la fédération française Handidanse via Cécile AVIO. Rapidement, le challenge fut accepté. Moi-même étant ignorant dans la pratique de la danse, il fallait que je puisse m'entourer de véritables professionnels de la danse auxquels je pouvais apporter mes compétences en matière de déficience visuelle. La différence étant que la fédération française Handidanse se tourne essentiellement vers les personnes en situation de handicap, ce qui apporte un vrai plus en dialectique et en capacité d'adaptation des professeurs qui encadrent. Car j'ai très vite remarqué que plusieurs « séminaires » de formation étaient organisés afin de former véritablement les professeurs. D'ailleurs la fédération Handidanse s'est tournée vers l'UNADEV pour former ses professeurs à la déficience visuelle. Une initiative que j'ai fortement appréciée car cela prouve la volonté de cette structure de s'appuyer sur les experts des différents champs de handicap auxquels ils sont susceptibles d'être confrontés. Et le résultat est directement visible sur le terrain, la dialectique, la patience, la capacité à s'adapter et l'assurance sont d'une toute autre dimension que les professionnels non formés. Cela est ressenti chez les personnes déficientes visuelles qui, pour la plupart, développent habituellement une anxiété qui peut être envahissante par moment dans ce genre d'activité qui leur demande une concentration décuplée par rapport à une personne dite « valide ». Avec la fédération française Handidanse, cette anxiété laisse place à un sentiment de bien-être, de joie et de sécurité dus à l'assurance et la sérénité des professeurs. Les personnes prises en charge deviennent alors danseurs à part entière, le handicap est pris en compte mais ne se fait quasi jamais ressentir. En tant qu'expert de la déficience visuelle, cet aspect est finalement le plus important et révèle les compétences exceptionnelles acquises par le professeur. Pour le professeur, avec ce public, la dialectique est primordiale et s'apprend soit parce que nous sommes confrontés à la déficience visuelle soit par l'intermédiaire de la fédération Handidanse. Si nous revenons à l'expérience des bénéficiaires de l'UNADEV, les professeurs de danse qu'ils ont rencontrés leur refusent l'accès par peur ou manque de compétence donc ils ne pouvaient pas se confronter à la déficience visuelle. Par conséquent pour eux, à ce jour, seule la fédération française Handidanse peut leur amener ces compétences et permettre aux déficients visuels de pratiquer ou d'apprendre la danse. Je conclurai ce témoignage en conseillant toutefois (si elle ne le fait pas déjà) à la fédération française Handidanse de mettre en situation pratique de danse les professeurs qu'elle forme sous forme de jeu de rôle professeur/usager. Cela permettrait à ces professeurs de ressentir les difficultés que peut éprouver l'utilisateur et, de ce fait, développer davantage leurs dialectiques.

La fédération française Handidanse est actuellement notre meilleur partenaire du développement de la danse pour les déficients visuels et je pense que les professeurs de danse ont tout intérêt à s'y former afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap et ainsi de favoriser leur inclusion dans notre société.

Julien VASSEUR



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Soutenir, Accompagner, Éduquer

L'IME la Roseraie accompagne 105 enfants et jeunes adultes porteurs de déficience intellectuelle.

La vocation de l'établissement est de favoriser l'inclusion scolaire, sociale mais aussi professionnelle de jeunes porteurs de handicap. Du fait d'une évolution des publics accueillis, les professionnels ont dû adapter leur accompagnement à divers troubles pouvant être associés à la déficience intellectuelle : problématiques sociales, troubles du comportement ou troubles psychiatriques par exemple.

Les services proposent aujourd'hui aux jeunes :

- - Un accompagnement éducatif, individuel ou collectif ; activités au sein de l'IME ou en dehors, en collaboration avec divers partenaires et intervenants,
- - Un accompagnement scolaire ; élaboration d'un Projet personnalisé de scolarisation jusque 16 ans mais scolarité jusqu'à 20 ans. Possibilité d'inclusion individuelle ou collective dans les établissements scolaires Education Nationale,
- - Un accompagnement vers l'insertion professionnelle ; 5 ateliers professionnels présents au sein de l'IME et mise en stage internes comme externes dans le milieu protégé ou ordinaire,
- - Un accompagnement médical et paramédical ; séances thérapeutiques individuelles ou collectives selon le projet individualisé de l'enfant,
- - Un accompagnement social, auprès des jeunes mais également de leur famille.

L'IME la Roseraie est un établissement de l'EPDSAE (Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer), qui dans le cadre de sa mission, accueille des enfants et des adultes pour lesquels il assure un accompagnement dans les grands secteurs de l'action sociale ; la prévention, la protection de l'enfance et le handicap.

Me concernant, je dirige l'établissement depuis Janvier 2014 et suis donc en capacité de témoigner au nom de l'établissement concernant les formations Handidanse.

En 2013, j'ai eu l'occasion de découvrir les formations Handidanse lors de mon stage de direction au sein de l'IME la Roseraie. En effet, cette année-là, l'établissement a pu accueillir pendant l'été la tenue de la formation.

J'ai pu ainsi prendre connaissance du programme de formation, ce qui a complété ce que

j'avais pu voir au moment de la participation de l'IME à la 1^e rencontre nationale handidanse et à l'élaboration d'une 1^e chorégraphie.

A ce jour, une professionnelle de l'établissement, psychomotricienne de formation, a participé à plusieurs formations Handidanse.

C'est d'ailleurs un atout considérable et nécessaire dans la mise en place d'une véritable démarche au sein d'un établissement. En effet, afin que ce projet perdure, qu'il puisse être adapté aux jeunes encadrés mais également à leur problématique spécifique, une formation adaptée est indispensable pour fournir les connaissances théoriques mais également pratiques de ce qu'est Handidanse.

Au sein d'un établissement médico-social, cette formation est donc nécessaire pour les professionnels désirant mettre en œuvre cette pratique, peu important leur formation professionnelle d'origine, voir même peu important leurs compétences ou appétences personnelles. Avoir une appétence pour la danse ou un sens artistique ne suffit pas pour construire un programme adapté d'Handidanse auprès de groupes d'enfants et de jeunes en situation de handicap.

Par ailleurs, les formations Handidanse apportent aux professionnels formés des outils permettant la mise en place d'un programme de progression dans l'apprentissage de la technique par les jeunes, de déroulés de séquences, mais aussi des outils d'observation et d'analyse permettant une meilleure adaptation et individualisé aux enfants et jeunes concernés.

De plus, les formations permettent aussi la mise en place d'échanges entre les professionnels présents lors de session, riches d'expériences et de points de vue différents.

D'autre part, les formations Handidanse permettent de manière indirecte la mise en place de véritables activités Handidanse au sein d'un établissement. Or, ces expériences apportent aux jeunes de véritables moments d'épanouissement personnel ainsi qu'une véritable valorisation et reconnaissance de leur valeur ainsi que de leurs propres capacités. Cette reconnaissance intervient à la fois tout au long de l'année, dans l'investissement des séances et la régularité de leur suivi mais également sur scène lors des rencontres régionales ou nationales pour l'aboutissement d'une année de travail.

Enfin, il est important de poursuivre la proposition de ces formations à un maximum de personnes afin de faire connaître la pratique Handidanse à un plus grand nombre de professionnels, de structures médico-sociales et enfin de personnes en situation de handicap.

La Directrice, Chloé SPYCHALA



CHLOÉ SPYCHALA
DIRECTRICE



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Elle & danse

1, place du Louvre

34740 Vendargues

SIRET : 509 762 829 000 26

APE : 9499Z

Je m'appelle Marie Arenales, j'ai 40 ans et j'habite à Montpellier.

Je suis professeur de Danse Jazz diplômée d'Etat depuis 2004, professeur Handidanse déficiences mentales et autisme depuis 2015 puis professeur Handidanse déficiences sensorielles depuis 2016.

Depuis fort longtemps le Handicap m'intéresse. J'ai voulu donner quelques cours avec mon « bon sens », mais je n'avais pas les éléments techniques pour les assumer. Je me suis renseignée par internet sur les formations existantes, et la Fédération Française Handidanse proposait ce que je cherchais.

En effet, dès ma première formation au module déficience mentale et autisme, j'ai compris que le « bon sens » ne suffisait pas, et l'enseignement reçu donnait tous les outils essentiels pour mener à bien un cours.

Grâce à cette formation, donnée avec tellement de passion, je me suis sentie plus solide et plus à l'aise avec mes élèves Handidanseurs. Ce fut également le cas pour le module sensoriel.

Ces formations sont essentielles pour plusieurs raisons. La première c'est qu'elle permet de ne pas faire d'erreurs avec les Handidanseurs, ce qui pourrait avoir des fortes conséquences pour eux. Ensuite, elle permet d'obtenir tous les outils réunis pour assurer un bon cours, outils délivrés par des personnes compétentes et expérimentées. L'handidanse est de la danse adaptée aux différentes déficiences et pathologies. En effet, elle doit être adaptée et inclusive.

Pour ma part, les formations ont eu un fort impact sur moi en tant que professeur et qu'être humain. Une remise en question totale est nécessaire pour aboutir à une pédagogie plus censée, mature et adaptée aux Handidanseurs (mais pour ma part également avec mes danseurs)

Depuis 2015 je prends un réel plaisir à enseigner dans différents centres handicapés, par le biais d'une Association dont je suis salariée depuis 2010. Une association qui sans les diplômes de la FFHD, n'aurait pas pris le risque de m'envoyer en intervention dans ces centres.

Depuis, heureux de ces projets et ces valorisations humaines, le mélange Danseurs/Handidanseurs se fait tous les ans au Gala de fin d'année, ainsi que dans des cours hebdomadaires pour certains groupes. L'inclusion est pour moi promordiale. Lors de ces moments magiques partagés, avoir tout le monde sur la même marche est bien plus qu'un aboutissement.

Les responsables des centres en sont très conscients et reconnaissants. Je pense qu'avec le diplôme FFHD, ils se sentent bien plus sécurisés par un intervenant diplômé qu'un intervenant lambda, car le public dont ils ont la responsabilité, demande des connaissances spécifiques que nous apprenons lors de ces formations.

Tout ceci est tellement essentiel voir vitale, que je continue les formations des modules que je n'ai pas et j'espère un jour, à mon tour, pouvoir former des élèves, afin de partager et offrir toutes les connaissances acquises grâce à la Fédération Française Handidanse

Le 25 mai 2020

Marie Arenales



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

TEMOIGNAGE

Je m'appelle Emilie MOEGLIN. Je suis orthophoniste depuis 13 ans et passionnée de danse depuis 30 ans.

Je pratique mon activité professionnelle au sein d'un service accompagnant des jeunes sourds et malentendants, et/ou déficients visuels, scolarisés en milieu ordinaire (Fédération APAJH).

Je pratique la danse amateur au sein d'une association (DK DANSE, situé à Beautor, dans l'Aisne) dont je suis également la Présidente depuis quelques années.



Je rédige ce témoignage selon ces 2 statuts : en tant que professionnelle de la déficience sensorielle et en tant que dirigeante d'un établissement enseignant la danse à un public tout venant, dont des jeunes déficients sensoriels et parfois même moteurs.

J'ai connu la Fédération Française Handidanse au fil de mes contacts professionnels et personnels.

C'est Cécile Avio qui a fait la démarche il me semble à l'époque de me contacter pour me demander si je serais intéressée pour dispenser une formation sur la surdité et ses conséquences, accompagnée d'une initiation à la LSF, aux stagiaires inscrits au module surdité.

J'ai d'ailleurs reproduit cette formation à plusieurs reprises. Et les stagiaires semblent avoir apprécié à chaque fois mes interventions.

La professeure de danse diplômée d'Etat que nous avons embauchée au sein de notre association de danse a d'ailleurs suivi 2 modules de formation Handidanse : déficience auditive, et déficience visuelle ; modules qu'elle a d'ailleurs validés haut la main.

Ces formations étaient un besoin au sein de l'association car nous avons chaque saison plusieurs demandes d'inscription de jeunes en situation de handicap qui se voyaient refuser l'accès à d'autres établissements en raison de l'inadaptation potentielle (et très probablement aussi par crainte).

En suivant ces formations, notre professeure pu affiner sa pratique et bien entendu l'enrichir et l'adapter. Cela a apporté non seulement une reconnaissance des potentialités du public en situation de handicap que nous accueillons, mais aussi une meilleure inclusion de ces jeunes au sein des cours. Cela a également permis d'approfondir le lien entre les élèves ordinaires et ceux présentant une déficience sensorielle.

Par la suite, notre professeure a également été contactée par Cécile Avio pour être jury et valider les modules des stagiaires formée par la Fédération Handidanse.

Plus tard nous avons été contactés par un IME de notre secteur afin de proposer aux jeunes qu'ils accompagnent des stages de danse durant les congés scolaires ; stages qui ont permis plus tard une intégration de ces jeunes au sein des cours proposés par notre association.



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Il est selon nous plus que nécessaire de se former à l'adaptation des pratiques ciblant l'accueil des populations en situation de handicap. Tout d'abord pour surmonter l'éventuelle crainte d'une impossibilité d'accueil (il y a toujours quelque chose de possible). Puis aussi pour favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Et par la même occasion, sensibiliser les adhérents ordinaires au handicap et à la mise en valeur des potentialités trop souvent sous-estimées des personnes présentant un handicap.

A titre personnel, ces formations ont été pour moi l'occasion inestimée d'associer ma pratique professionnelle et personnelle.

Cela m'a permis de faire du lien et de mieux saisir les enjeux. Cela a également modifié ma façon de concevoir la perception du son et de proposer aux jeunes que j'accompagne des ouvertures de loisirs auxquelles l'accès leur était trop souvent refusé.

L'obtention des 2 diplômes de notre professeure de danse a également permis d'offrir une valeur ajoutée à notre association et de nous faire connaître auprès du public en situation de handicap.

Cela a également été l'occasion de créer d'autres partenariats que celui d'avec l'IME cité plus haut : nous avons pu mettre en scène et proposer à 3 reprises un spectacle de fin d'année à la structure dans laquelle je travaille. Grâce aux formations de la Fédération Handidanse, nous avons pu adapter au mieux nos représentations à ces publics et leur offrir un spectacle dédié et de qualité. Et cerise sur le gâteau : plusieurs usagers de mon service ont pu réaliser que la danse leur était accessible (chez nous ou ailleurs) et se sont inscrits dans des associations (notamment la nôtre).

Actuellement, le nombre d'élèves en situation de handicap accueillis au sein de notre association est trop faible et les handicaps trop disparates (sans compter les écarts d'âge des élèves) pour ouvrir un cours qui leur serait dédié.

Et notre politique au sein de notre association vise, de manière privilégiée, l'inclusion.

C'est pourquoi, grâce aux formations dispensées par la Fédération Handidanse, l'accueil de ces personnes est tout à fait envisageable, réalisable et bénéfique pour tous.

Il est nécessaire que ces formations perdurent et permettent de poursuivre l'inclusion des personnes en situation de handicap que ce soit dans leur vie sociale, affective, professionnelles, sportive, artistique, culturelle...

Fait à Remigny, le 09 mai 2020

Emilie
MOEGLIN
Orthophoniste

Présidente d'une association de danse

Danseuse amateur



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Je m'appelle Domitille Verheye; j'exerce en tant que psychomotricienne à l'IME La Roseraie de Lille. Je souhaite témoigner personnellement de ce qu'ont pu m'apporter les formations Handidanse auxquelles j'ai pu avoir accès notamment par mon DIF et par la formation continue proposée par mon établissement.

En 2A17, mon établissement a connaissance de l'organisation de la première Rencontre Nationale Handidanse à Cambrai. Animant à cette époque un atelier danse avec quelques jeunes de mon établissement, j'ai l'opportunité, soutenu par ma direction, de participer en mai 2011 à cette Rencontre en y présentant une chorégraphie. C'est lors de cette Rencontre que j'apprends qu'il existe des formations Handidanse ouvertes aux personnes travaillant comme moi en structures spécialisées. Soucieuse d'améliorer ma pratique auprès des jeunes, je décide donc de m'inscrire au premier niveau de la formation IECH (Initiateur Expression Corporelle Handidanse) et d'y suivre le module adapté au public que je rencontre (option Déficience Intellectuelle, Handicap Mental et Autisme),

Je ressens à l'époque le besoin de me former pour développer ma pratique professionnelle autour de la danse auprès de davantage de jeunes de mon établissement. En effet, l'atelier danse que j'anime à l'époque accueille essentiellement des jeunes filles présentant de légers troubles. Suite à la Rencontre Nationale, d'autres jeunes se montrent demandeurs pour participer à ce projet; je réalise moi-même que cette approche peut concerner beaucoup de jeunes, quels que soient leurs profils, mais que cela nécessiterait pour moi une base pédagogique plus solide pour leur proposer cet atelier en toute sécurité.

Je suis donc un premier module de formation en novembre 2011. J'y trouve effectivement des apports pédagogiques riches, à la fois théoriques et mis en pratique très rapidement lors de multiples mises en situations auprès de personnes en situation de handicap; ces danseurs me renvoient leur plaisir de danser et la responsabilité qui est la mienne d'adapter au mieux ma pédagogie pour faciliter leur apprentissage. Les apports de la formation me permettent de structurer mes séances de danse différemment dès mon retour à l'institut; j'apporte un déroulé de séance contenant et rassurant pour les jeunes, les amenant à développer de ce fait davantage leur potentiel, portés par cette structure claire et adaptée à leurs difficultés et à leurs potentialités individuelles. La formation me donne par ailleurs des outils d'observation et d'analyse de situations, en direct et en différé, me permettant une adaptation et une amélioration progressive de mon travail. Je développe alors un peu à la fois les cours handidanse au niveau de ma structure et y accueille des jeunes présentant des profils de plus en plus variés.

En juillet 2013, j'ai la chance de pouvoir poursuivre cette formation qui m'a déjà beaucoup apportée au niveau de ma pratique mais qui peut encore m'aider à me perfectionner. Cette fois, je suis la formation ACH (Animateur Chorégraphique Handidanse) en gardant l'option correspondant au public que j'accompagne quotidiennement (déficience intellectuelle, handicap mental et autisme).

Cette formation me permet d'abord de me remettre en mémoire l'ensemble des outils pédagogiques de la méthode enseignée par Mme Cécile AVIO. En effet, cette méthode est dense et il est nécessaire d'y revenir afin de pouvoir assimiler l'ensemble des outils de travail proposés. Il m'amène à remettre en



cause certaines habitudes que j'ai pu prendre depuis ma première formation et à redévelopper certains aspects parfois négligés dans ma pratique quotidienne.

Par ailleurs, cette session plus exigeante, partagée avec de nombreux professeurs de danse, me permet de développer encore davantage mon adaptation et l'assimilation de la méthode lors de nombreuses situations pratiques réclamant travail préparatoire quotidien **et** implication permanente.

La rencontre avec des professionnels de la danse me permet de me rendre compte de leur façon d'aborder les danseurs en situation de handicap, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer **et** du chemin qu'ils parcourent dans l'approche pédagogique de ces personnes entre le premier **et** le dernier jour de formation. C'est un moment d'échanges aussi très riche entre professeurs de danse **et** professionnels de structures où chacun vient enrichir l'autre de ses expériences et de son vécu.

La présence constante et très impliquée de l'équipe des formateurs **et** bien évidemment de Mme Cécile AVIO nous invite naturellement à ne pas lâcher et à venir puiser dans nos ressources afin de mener au mieux notre travail auprès des personnes en situation de handicap : développer nos capacités d'observation et d'adaptation, savoir se remettre en cause **et** tenir compte des nouveaux outils mis à notre disposition.

Suite à ces modules de formation, j'ai vraiment pu développer la pratique handidanse au niveau de mon établissement **et** accueillir tous les jeunes désireux d'en bénéficier, quels que soient leurs troubles et leurs difficultés. Le projet handidanse leur apporte une expérience très riche et d'intenses moments de valorisation individuelle **et** collective : ainsi, des jeunes présentant des troubles autistiques, psychiatriques, des troubles du comportement ont trouvé dans ce projet une source importante de reconnaissance et de bien-être. Des jeunes incapables de mener un projet à terme ont réussi à participer aux cours handidanse **et** à aller au bout du projet en se produisant aux Rencontres Nationales. Toutes ces réussites n'auraient pas été possibles sans le vécu initial de mes formations **qui** m'ont donné de solides outils pour structurer mes cours handidanse **et** pour dépasser les difficultés rencontrées.

En tant que psychomotricienne, l'apport de la danse était pour moi une évidence, amenant le développement, par le plaisir du mouvement dansé, des capacités psychomotrices et de l'estime de soi. Pratiquer la danse, c'est pouvoir améliorer ses capacités d'équilibration, de régulation tonico-motrice, de dissociations motrices, de repérage spatio-temporel... tout ceci dans un contexte valorisant **et** où chacun est reconnu dans son individualité. Ma formation initiale de psychomotricienne m'a donné une base de travail très importante pour aborder les personnes présentant différents troubles du développement psychomoteur mais ne m'a pas donné les apports pédagogiques suffisants pour pouvoir proposer un cours de danse structuré et adapté à tous. Ce sont les formations handidanse **qui** m'ont apporté cette structure, cette pédagogie spécifique venant compléter **et** enrichir ma formation initiale, Les cours handidanse m'ont par ailleurs permis de travailler sur le plan psychomoteur avec certains jeunes **qui** n'étaient pas accessibles aux autres médiations que je pouvais leur proposer **et** pour lesquels ce projet handidanse a été un véritable révélateur.



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Mélanie Laurentin Ségura Résidence
le cap d'or Bat E1 615 corniche de
Solviou 83140 Six fours les plages

Lundi 18 Mai 2020

Je suis Mélanie Laurentin Ségura, directrice d'un studio et professeur de danse.

Je souhaite partager mon expérience concernant mes formations Handidanse en mon nom et au nom de mon école de danse le Studio ARTS' & Co à Sanary sur mer.

J'ai suivi deux formations :

- OPTION DEFICIENCE INTELLECTUELLE, HANDICAP MENTAL & AUTISME
- OPTION HANDICAP PHYSIQUE & MOTEUR

J'avais toujours eu des élèves en situation de handicap dans mes cours mais je sentais les limites de mon enseignement et ressentais le besoin d'être mieux formée et d'en connaître plus afin d'être plus efficace auprès d'eux et leur apporter vraiment une réponse à leurs besoins et envies de danser en toute sécurité.

Je trouve que c'est indispensable pour, d'une part être plus à l'aise avec notre enseignement, éviter des blessures ou des comportements inappropriés avec ces élèves

« plus fragiles », et cela nous apporte une confiance supplémentaire en nos capacités à assurer ce type de cours.

Selon moi, lorsque l'on souhaite partager sa passion de la danse avec ce public, il est indispensable de se former auprès d'une institution reconnue, expérimentée et qui nous permet de tester et théoriquement et en pratique notre façon d'enseigner et d'appréhender ce public.

Cela permet aux personnes en situation de handicap de venir en cours sereines avec un professeur formé à cette discipline et leur apportant avec bienveillance ses connaissances acquises.

Pour les professeurs de danse, cela n'est que du positif et du bonus que de connaître d'autres manières d'enseigner afin d'affiner notre pédagogie.

Pour les professionnels du secteur Médico-Social, cela peut leur apporter la dimension artistique qu'ils n'ont pas forcément dans leur environnement de travail, beaucoup plus médicalisé, et leur donner les clés pour faire danser harmonieusement leurs résidents.

Pour ma part, cela m'a permis d'apprendre énormément de choses sur :

- Les différents handicaps
- Etre à l'aise avec chaque personne quelque soit son handicap
- La manière d'organiser un cours en toute sécurité selon les types d'handicaps
- Enrichir mon matériel pédagogique



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

- Comment développer ma pédagogie auprès de ce public
- Etre parée de beaucoup d'informations pratiques afin de créer mes propres cours

Et surtout de développer toutes ces compétences acquises lors de la création de ma section handidanse au sein de mon studio (ce qui n'aurait pas été possible avant car je me suis sentie plus forte d'avoir suivi ces formations complètes et ces expériences dans des centres spécialisés).

J'ai eu l'immense chance d'avoir tout de suite une dizaine d'élèves à la création de ma section, dû essentiellement à l'appui de professionnels de santé qui avaient vu que j'étais diplômée et qui de ce fait ont validé auprès de leur patientèle mon sérieux et mes capacités.

Mes diplômes Handidanse m'ont également été indispensables pour travailler auprès de :

- Deux communes : Sanary sur mer et Six fours les plages
- Deux associations
 - AUTISME PACA pour encadrer les séances de danse de ses adhérents
 - LE HARICOT MAGIQUE, structure accueillant des enfants en situation de handicap sur le temps hors scolaire et souhaitant les faire danser

Les maires et présidents d'associations étaient rassurés de savoir que j'avais les compétences reconnues par un diplôme et à même d'assurer ce type de cours en toute sécurité.

Les mêmes personnes ont d'ailleurs été d'une grande aide financière lors de notre venue à la Rencontre Handidanse Nationale en 2017 avec mes élèves : ils ont fortement participé et aidé à la récolte de tout le budget nécessaire à la mise en œuvre de ce magnifique projet (et cela grâce aussi à mes certifications qui démontrent mon sérieux).

Ces formations sont primordiales pour former des professeurs compétents, capables de donner des cours professionnels dans des conditions optimales mêlant l'art, la technique et la sécurité auprès des personnes en situation de handicap.

Selon moi, il y a encore un grand besoin de se former d'aujourd'hui car beaucoup de personnes s'improvisent professeurs pour des personnes en situation de handicap et dénaturent ce que peuvent être en réalité de « vrais » cours Handidanse (mettant réellement en avant les compétences et l'âme artistique des élèves).

Il y a un grand manque de personnes formées efficacement et avec sérieux à cette discipline.

On n'est jamais arrivé et en tant que professeur on apprend toujours, tout au long de sa carrière, donc il est plus que jamais indispensable d'avoir des formations encore et encore, qui se renouvellent et nous apportent des connaissances complémentaires à la bonne marche de nos cours au sein de nos propres structures.

Pour ma part, je serai ravie d'en suivre de nouvelles auprès de la Fédération Française Handidanse dès que j'en aurai l'occasion.

Cordialement

**Mélanie Laurentin
Ségura**



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Moments de Danse

11 rue Madame Pierre Marie

Curie 59620 Aulnoye

Aymeries

Tel : 06.13.41.09.20

[momentsdedanse@gmail.co](mailto:momentsdedanse@gmail.com)

m

Aulnoye-Aymeries, le 26 Mai 2020 Madame,

Monsieur,

En 1999, je suis tombée par hasard sur une annonce pour un poste de professeur de danse à pourvoir. J'ai donc pris contact avec l'association HELP59, appelée aujourd'hui Fédération Française Handidanse (FFHD). J'ai suivi un entretien téléphonique, puis découvert que l'on me proposait de suivre une formation pédagogique d'enseignement d'handidanse adaptée.

M'étant déjà personnellement questionnée sur la possibilité, pour ce public différent, de prendre un cours de danse, et comment. J'ai répondu favorablement à cette occasion de me former, curieuse d'avoir toutes ces réponses.

Il est pour moi important d'avoir un enseignement adapté aux différences de chacun. On enseigne différemment à un adulte et à un enfant, par exemple. Il en va donc de même pour des personnes handicapées et déficientes. Il est donc important pour un professeur de danse d'être capable de s'adapter à tout à chacun. La formation ne peut que lui donner des clés pour y arriver.

Pour les personnes en situation d'handicap, avoir en face d'eux une personne qui répond à leurs attentes, en s'adaptant et en les sécurisant, les rassure dans cette pratique. Avoir une personne formée, donc qui a un enseignement spécifique, et qui sait comment les guider par des outils pédagogiques handidanse, les met en confiance et leur permet de réussir leur travail chorégraphique.

De ce fait, ils se dépassent eux-mêmes, en tirent satisfaction, bien-être, confiance, valorisation, etc

Lors de la formation, le stagiaire est également formé à gérer le groupe en toute sécurité en fonction du public présent.

Pour moi, dont c'est le métier d'enseigner la danse, cette formation m'a permis de construire « une fondation » solide pour la base de ma pédagogie. Elle m'a donné les clés pour être capable de transmettre ma passion à tout à chacun, dans le respect de la différence me permettant l'inclusion.



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

En 2011, Moments de Danse a ouvert ses portes. Le but de cette association, est de donner libre accès, à tout a chacun, sans discrimination aucune, à la pratique de la Danse. Nous proposons des cours de danse pour les valides et pour les personnes en situation d'handicap.

En tant que professeur pour cette association, j'interviens en structures d'accueil, mais propose également des cours dits de « loisirs ». Dans l'un de ces derniers d'ailleurs, nous avons la chance de travailler en inclusion. Ce cours s'est ouvert également aux valides. Pour cette saison, sur les 7 enfants, deux sont valides et souhaitent danser en intégration. L'une d'elle avait besoin de ce cours différent, en intégration, parce qu'elle a besoin d'être rassurée, de gagner en confiance.

En 2011, Moments de Danse comptait 7 danseurs en situation d'handicap. A ce jour, ils sont une soixantaine. En 2011, il n'y avait qu'une structure et un cours « loisirs », contre, à aujourd'hui, respectivement, cinq et trois.

A sa création, tout comme c'est encore le cas aujourd'hui, la Fédération Française HandiDanse se montre être un soutien. Elle garde le lien avec les personnes qui y ont été formées et les aident dans la mise en place de leurs projets, d'ouverture de cours, de création d'association, etc.,,

La FFHD a eu également la possibilité de me mettre en contact avec des structures, des personnes de mon secteur géographique, étant à la recherche de cours/ateliers d'handidanse.

Il me paraît évident, en tant que directrice de l'association, le fait d'avoir comme intervenant, une personne formée, rassure les clients/prestataires/partenaires (pour les ateliers en structures), ou même les parents (pour les cours loisirs). De même, comme pour tous corps de métier, être formé, diplômé est un gage de savoir faire, tel un label de sécurité. Parce qu'il n'est pas souhaitable, et même dangereux, de « s'improviser » professeur de Danse, qui plus est, pour un public différent.

Je pense également, qu'il est important de continuer de former des personnes parce que la demande continue d'augmenter. Tout comme il est important pour de « se remettre à niveau » une fois formé. Les mentalités évoluent, la société s'ouvre, et de plus en plus de personnes en situation d'handicap souhaitent accéder aux loisirs et sports adaptés. Parce qu'il est important qu'ils soient encadrés par des personnes compétentes pour des raisons de sécurité physiques et émotionnelles.

Natacha Sculier-Bloquet

Directrice de
l'association Professeur Diplômée
d'Etat et Handidanse



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO
Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Résidence
Les 4 Vents

humanisme
solidarité
à l'égalité

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
Accueil de jour – Hébergement temporaire - Hébergement permanent
Unité de Vie Alzheimer

Bruille Saint Amand, le 27 mai 2020

Le Directeur de l'établissement

A

Fédération Française Handidanse

Madame Cécile AVIO
Directrice - Fondatrice

Quartier Amérique - 14, rue La Fayette

Objet : Retour d'expérience partenariat EHPAD Les 4 Vents - Handidanse France

Madame AVIO,

Je tenais à vous adresser la présente afin de vous faire part de mon regard de directeur et de notre retour d'expérience consécutive à notre partenariat avec Handidanse France depuis septembre 2019.

1/4

Notre structure, l'EHPAD Résidence « Les Quatre Vents » est un établissement pour personnes âgées dépendantes, associatif à but non lucratif, autorisé le 9 mai 2006 par arrêté préfectoral. Situé dans le territoire de santé du Hainaut Cambrésis, notre établissement a une capacité totale d'accueil de 72 lits et places. L'établissement exerce deux activités principales, l'accueil de personnes âgées dépendantes ou non en hébergement permanent d'une part et d'autre part l'accueil spécifique de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Depuis le 27 juillet 2012, je représente la structure en tant que Directeur cadre dirigeant, assurant le pilotage et la gestion de l'établissement.

La force de notre accompagnement réside dans notre philosophie d'accompagnement : la philosophie « carpe diem ». Les principes fondamentaux sous-tendent cette approche sont les suivants : « *la personne est considérée avant sa maladie. Les accompagnements ne sont pas orientés sur les déficits, mais sur les ressources et les capacités des gens. Tous les comportements ont un sens et constituent un message qui nous est adressé; et que nous nous efforçons de comprendre* ». Notre philosophie d'accompagnement est ainsi axée sur les potentialités de personnes



âgées que nous accompagnons et non sur leurs pathologies c'est pourquoi la danse fait partie intégrante des activités de notre projet de maintien de l'autonomie de nos résidents.

Ainsi, l'été 2019 a été marqué dans notre établissement par le recrutement d'une nouvelle Animatrice coordinatrice qui a conduit la démarche de partenariat avec Handidanse France et la découverte de la méthode AVIO.

La danse est une forme d'expression de la vie, d'émotions et des repères dans notre vie. La danse pour que les personnes âgées gardent le moral, pour lutter contre l'isolement social. La danse pour stimuler les facultés cognitives (apprendre des pas, des chorégraphies...etc...). La danse est un sport et l'activité physique nous permet de rester en forme. La différence c'est que pratiquer la danse nous hôte cette sensation de contrainte au bénéfice du plaisir.

Comme l'exposait Xénophon (historien, philosophe, homme politique grec, IV^e siècle avant JC), *la danse n'est pas de ces sujets faciles et accessibles à tous. Elle touche aux régions les plus élevées de toute science : rythmique, géométrie, philosophie surtout, physique et morale, puisqu'elle traduit les caractères et les passions. Elle est encore moins étrangère à la peinture et à la plastique; les actes de l'homme intéressent parfois le corps, parfois l'intelligence, tandis que la Danse occupe l'un et l'autre : elle affine l'esprit, exerce les membres, instruit et charme les yeux, l'oreille et l'âme. La danse est l'art de tout dire avec des gestes. Danser avec les autres, c'est s'approprier de solides interrogations et goûter sans retenue l'irrationalité de la danse. C'est peut-être se laisser porter par la musique et la danse en adoptant comme langage universel le sourire et le geste.*

2/4

Convaincus par les bienfaits de la danse sur la personne âgée, nous avons mis en place une session de danse tous les 15 jours (vendredi après-midi) conduite par Handidanse (Mme AVIO). Cette session compte rapidement une quinzaine de participants (résidents) ainsi que des salariés accompagnants. Il y a ceux qui viennent pour danser, ceux qui viennent pour regarder, ceux qui la curiosité d'un passage en dit long sur leur envie d'oublier le temps d'une danse. Danser seul ou avec un accompagnant... Les résidents comme les salariés prennent leurs marques. C'est tellement étonnant et agréable de voir une personne âgée dont la vie avait condamné, se mouvoir, prendre du plaisir et voir se dessiner la hâte d'être à la prochaine séance pour reprendre, recommencer à danser de nouveau.

Nous estimons que former les professionnels à la danse pour mieux accompagner nos aînés est un enjeu majeur et obligatoire. Une première vague de formation de plusieurs salariés de notre EHPAD avait été planifiée pour ce premier trimestre 2020 mais la crise sanitaire est venue bouleverser ce calendrier de formations. Le besoin de former nos intervenants est d'abord une question d'amélioration des compétences. Danser est à la portée de tout le monde mais, faire et savoir faire danser, notamment un public polypathologique comme nos résidents en EHPAD requiert un savoir-faire et un savoir-être particulier. En effet, nous l'avons constaté à chaque session de danse où nous avons à mesure des après-midis, découvert la méthode AVIO conduite par Madame AVIO elle-même une excellente danseuse et pédagogue, en plus d'être une soignante sensibilisée à l'accompagnement de la personne âgée ou handicapée.



Ce contexte nous a ainsi poussés à demander à être formés pour mieux accompagner nos résidents. L'objectif d'ici fin 2020, c'est de former un groupe ressource de 15 salariés.

L'apport premier est l'activité physique puis la stimulation cognitive. L'apport de la danse a déjà été mesuré par les neurologues. La danse, un entraînement pour le corps et l'esprit. Nous sommes conscients que cette activité physique peut être adaptée aux capacités de tout un chacun. L'apprentissage de suites de pas et de combinaisons présente en plus un défi considérable pour le cerveau. Combiné à l'interaction sociale et la stimulation acoustique et émotionnelle, la danse crée ainsi un environnement riche en stimuli et défis quasi parfait pour l'être humain.

Nous constatons ces effets chaque vendredi, à l'heure de ces séances de danse.

La danse sollicite la mémoire de travail, tels que la durée de concentration, l'attention, la vitesse d'information, la tenue de corps et la position debout, mais sur l'attention, la capacité de penser et de mémoriser ainsi que le ressenti subjectif de la situation actuelle. La danse pour combattre la maladie d'Alzheimer. L'activité physique la plus saine qui contribue à nous protéger de la démence est la pratique régulière de la danse. La danse est saine et permet de rester en forme. Le Dr. Claus Köppel, gériatre de renommée au Bethlehem Gesundheitszentrum Stolberg (centre de santé), décrit les raisons des bienfaits de la danse : « le manque de mouvement est l'un des principaux facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. La thérapie sportive a prouvé que le fait de bouger régulièrement comme par exemple en danse est le plus important moyen pour prévenir les maladies cardiovasculaires et l'ostéoporose. De plus, la danse favorise les contacts sociaux et signifie joie de la vie. C'est pourquoi une bonne mobilité est à soutenir, non seulement du point de vue médical ».

3/4

L'ancienne "théorie d'usure" selon laquelle il serait judicieux de se retirer successivement dans la passivité dès un certain âge, est entièrement rejetée par la médecine moderne. Des études ont démontré que la force musculaire, l'efficacité du cœur, du circuit sanguin et des poumons ainsi que la mobilité des tendons et des ligaments dépendent de la condition physique. L'humain est un "être du mouvement". Son métabolisme, son appareil locomoteur ainsi que son système cardiovasculaire sont physiologiquement conçus pour être mis à l'épreuve quotidiennement. Un exemple simple: lorsqu'un bras doit être plâtré, ses muscles se rétrécissent et s'affaiblissent. Donc, la personne qui se ménage, se fragilise d'autant plus durablement. Par contre, un programme d'entraînement bien dosé améliore la force, l'endurance et la mobilité jusqu'à un âge avancé. Ceci dit, le bon dosage est important. Les personnes non habituées au mouvement risquent de vouloir en faire trop au début. Trouver le bon dosage de la danse pour qu'elle soit pleinement efficace sur le groupe accompagné requiert des connaissances et des compétences que chaque intervenant acquerrait lors d'une session de formation appropriée comme proposée par Handidanse.

Ainsi, l'importance de ces formations sont justifiées par l'impérieuse nécessité de sensibiliser, former nos professionnels. La formation, en plus d'être un levier essentiel d'évolution et d'implication, permet. Par-delà l'apprentissage des gestes et postures inhérents à la manipulation des résidents, l'offre de formation continue est également axée sur les aspects psychologiques du métier de soignant en EHPAD. Elle permet notamment de comprendre les troubles du comportement et de réagir au mieux, de se familiariser avec les méthodes d'accompagnement des



personnes âgées et de leur famille ou encore de disposer de techniques de dialogue et de communication qui contribuent à désamorcer les risques de violence.

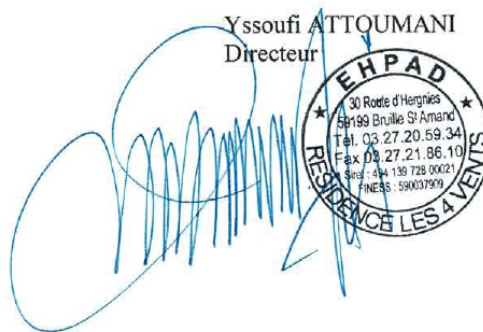
Les bénéfices attendus et déjà observés chaque vendredi de danse, c'est le lien social, l'épanouissement collectif et individuel, même pour les personnes sur qui le regard ordinaire aurait émis une appréhension. En effet, voir une personne en fauteuil roulant et amputée de ses deux jambes, épanouit et attendant avec impatience les vendredis pour retrouver ces émotions dont seule la danse est capable de les lui procurer, nous conforte pleinement dans ce choix avec Handidanse France.

Le besoin de se former, de former nos intervenants dans nos structures sociaux et médicosociaux est immense tant il est plus que jamais nécessaire de changer les regards sur nos aînés et de permettre de les accompagner au travers des capacités qui leur restent et non au travers du prisme des pathologies.

La démarche de la Fédération Française Handidanse d'inscrire les Formations Handidanse au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations est une excellente nouvelle pour les résidents et les intervenants du secteur social et médicosocial et nous y souscrivons sans réserves.

Nous espérons que la Commission de certification professionnelle accordera une oreille bienveillante à votre démarche et vous prions d'agréer Madame AVIO, l'expression de nos salutations sincères.

Yssoufi ATTOUMANI
Directeur





Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Le 06 Avril 2020

10, Rue Fernand Stassin 59552 COURCHELETTES

Résidence BELLERIVE Appt 308



Bonjour, je me présente RAJCZYK Sandra, diplômée monitrice éducatrice, et actuellement professeur handidanse et présidente de l'association Solidanse depuis deux ans.

Au cours de mon parcours professionnel, j'ai souhaité associer mon métier et ma passion. Je partageais déjà des petits ateliers handidanse auprès d'adolescents en situation de handicap moteur et je souhaitais me former afin de leur proposer un contenu adapté. Je me suis renseignée sur internet afin de trouver une formation qui pouvait répondre à ma demande.

J'ai découvert les formations de la Fédération Française Handidanse qui ont attiré mon attention. En 2016, grâce à une demande de formation auprès de mon employeur, je suis la formation Initiateur Expression Corporel option handicap physique et moteur. En 2018, je suis les autres modules de formation 2^{ème} degrés (initiateur chorégraphique Handidanse/professeur Handidanse) (handicap intellectuel et mental, physique et moteur, sourds/aveugles, personnes âgées dépendantes) proposé afin de compléter mes compétences et proposer des ateliers handidanse au plus grand nombre.

J'ai eu le besoin de me former car le contenu que je proposais était parfois limité. J'ai eu besoin de savoir comment adapter certains mouvements tout en protégeant les personnes en situation de handicap. La sécurité étant la priorité. Le fait de me former m'a également permis de prendre davantage confiance en moi.

La formation est autant nécessaire pour les professeurs de danse que pour les professionnels du secteur médico-social. La formation apporte aux professionnels de la danse le côté social justement et à contrario elle apporte aux professionnels du médico-social le côté danse. C'est une formation qui apporte tant sur le plan personnel que professionnel. La formation apporte une technique spécifique à ce public et aux différents handicaps, ce qui la rend indispensable à mon sens.

Les besoins repérés sont d'abord au niveau de la sécurité. Il est important de prioriser la sécurité et de respecter les normes quant à certains handicaps. Il y a un vrai besoin de la part des danseurs en situation de handicap d'être accompagné par des professeurs handidanse diplômés comme dans les autres cours de danse pour personnes valides.

Les formations apportent aux stagiaires des compétences supplémentaires à leur métier de base qui leur permettent d'enrichir leurs connaissances et d'apporter davantage de contenu dans leur cours/ateliers handidanse. Cela apporte au niveau personnel une confiance en soi.

Pour les personnes en situation de handicap, cela leur apporte de la valeur. Ils se sentent en sécurité car la personne est formée, ils se sentent valorisés et danseurs à part entière.

Pour moi, la formation m'a beaucoup apporté. Elle m'a permis d'allier mon métier et ma passion, de pouvoir partager avec les handidanseurs des moments de partage intenses. Elle m'a apporté un cadre, des conseils dans l'application de la méthode et une confiance en moi.

Par rapport à mon métier, la formation m'a permis de consolider certaines bases, et à donner un nouveau souffle. Elle m'a permis d'adapter davantage ma pratique aux différents handicaps. Elle m'a apporté des notions en danse que je ne connaissais



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

pas. C'est une formation complète et qui a complété les bases déjà acquises. La formation m'a permis de voir les personnes en situation de handicap autrement que dans les moments du quotidien et de me montrer davantage leur autonomie.

Au jour d'aujourd'hui j'ai créé mon association qui compte 116 adhérents et qui propose des cours handidanse aux enfants, adolescents, adultes en situation de handicap, personnes sourdes, aveugles et personnes âgées dépendantes. J'interviens dans diverses structures telles que des IME, IEM, MAS, FAM, ACCUEIL DE JOUR...

L'association participe au concours et rencontre national handidanse organisé par la Fédération française Handidanse. Ces spectacles sont importants pour les danseurs car ils permettent de la valoriser et d'être danseur à part entière.

Le fait d'être formé est important pour la direction des structures car toute personne ne peut pas s'improviser professeur handidanse. Cela rassure également les handidanseurs et les valorise.

Selon moi, il y a encore un grand besoin de se former aujourd'hui. Il y a énormément de demande des personnes en situation de handicap et trop peu de personnes formées. Ces danseurs ont comme tout autre danseur droit à l'accès à la danse. Ils ont droit de pouvoir s'exprimer comme tout à chacun et de pouvoir montrer leurs talents sans différences.

RAJCZYK Sandra



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Alice Henry
31 rue de l'orée du bois
59237 Verlinghem
0605209848
alicehenry0402@gmail.com

Objet: Témoignage personnel sur la Pratique Handidanse.

Madame, Monsieur,

Fédération Française Handidanse Quartier Amérique - 14 rue La Fayette 59400 Cambrai 0327765918
handidanse.avio@wanadoo.fr

13 avril 2020

Je suis Alice Henry, étudiante à l'Université de Lille et en situation de handicap moteur. Depuis 2003, je suis suivie dans un Institut d'Education Motrice à Villeneuve d'ascq, c'est là que grâce à trois éducatrices j'ai pu découvrir la danse, activité qui m'a tout de suite beaucoup plu. Ces professionnelles n'ayant reçu aucune formation particulière, les mouvements étaient très limités si la mobilité du jeune et/ou son niveau de compréhension étaient faibles, une éducatrice a donc décidé de se former et a suivi une formations Handidanse.

Dès le début, nous avons pu voir que cette formation était très bénéfique pour nous, voire indispensable car elle a permis aux professionnels d'aborder plus facilement nos handicaps et d'avoir des ressources pour nous aider, grâce à une nouvelle pédagogie adaptée à la difficulté de chacun et à des mouvements plus variés.

Cette pratique à la pédagogie adaptée m'a réellement donné confiance en moi, sûre de mes des capacités j'ai pu participer à des représentations données par des élèves "ordinaires" ainsi que d'être qualifiée à des compétitions de danse adaptée. Désormais, je ne suis que des cours avec des professionnels formés handidanse mais malheureusement, ils ne sont pas très nombreux.

Pour moi, il serait important que les professeurs de danse suivent ce type de formation afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap quel qu'il soit, de permettre une rencontre facilitée par la danse et de changer le regard sur le handicap.

Ces formations permettraient d'apporter de l'évasion et de la confiance en soi pour les personnes en situation de handicap, un enrichissement pour les professeurs de danse et un outil de travail très précieux pour les professionnels du secteur médico-social.

Aujourd'hui, la reconnaissance de ce type de formation est d'autant plus importante que l'insertion des personnes en situation de handicap est le mot d'ordre partout. Je pense que si les professeurs de danse étaient plus formés, il y aurait plus d'intégrations dans les cours de danse ordinaires.

Bien cordialement,

Alice Henry



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



LADAPT NORD/NAVES Centre d'Accueil de Jour

1 allée des coquelicots

59 161 NAVES

Tel 03 27 74 96 32

Mail : richard.cecile@ladapt.net

HAUTS-DE-FRANCE

www.ladapt.net

Présentation de l'établissement LADAPT NORD/NAVES

Le Centre d'Accueil de Jour LADAPT de Naves est ouvert depuis le 1er février 2011.

Il a une capacité d'accueil de 20 personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés.

L'arrêté d'autorisation de la structure a été délivré par le Conseil Départemental du Nord le 07/09/2006.

Le service a pour mission d'accompagner l'adulte dans son projet personnel de vie, de développer sa citoyenneté et sa vie sociale.

L'accompagnement proposé offre des activités de nature à **favoriser l'épanouissement**, permet les **rencontres et les échanges** entre les personnes fréquentant le CAJ, favorise le **maintien des acquis et le développement de l'autonomie**, et, apporte un **soutien aux familles**, en assurant un accompagnement-relais de la personne accueillie.

Les personnes accueillies, âgées de 20 à 60 ans, possèdent une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec une orientation «Foyer de vie» avec les conditions requises pour un accueil de jour

Le CAJ LADAPT NORD/NAVES fait partie des 27 établissements et services médico-sociaux de LADAPT qui accompagnent les personnes adultes handicapées dans une dynamique d'insertion ou de réinsertion sociale dont le siège national se trouve à PANTIN Paris et qui gère plus de 127 établissements dans toute la France. L'association a fêté ses 90 ans en 2019 et a été fondée par Melle Suzanne Fouché.

De par ses missions, l'établissement partage naturellement les valeurs de **pleine et entière citoyenneté, solidarité active et autonomie responsable** prônées par l'association. Il participe activement aux travaux des Commissions « Prendre soin » et « Citoyenneté et vie associative ». Il ambitionne également de s'inscrire dans **l'innovation, l'inclusion, la liberté, la capacité d'agir et d'action de chacune des personnes accompagnées.**

Le CAJ accueille des personnes en situation de Handicap physique et/ou moteur avec ou sans troubles associés et des personnes en situation de handicap psychique avec troubles moteurs orientées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes Handicapées, qui vivent au domicile **ne pouvant plus ou pas travailler.**

La capacité d'accueil du service est de 20 personnes (en moyenne par jour). Avec une file active de 40 personnes environ.

Depuis l'ouverture en février 2011, des évolutions ont pu être constatées au niveau notamment de la nature et de l'importance des troubles associés au handicap. Si certaines personnes avancent sereinement dans le temps, d'autres ont malheureusement d'importants problèmes lorsqu'elles commencent à vieillir. Les évolutions des pathologies invalidantes (sclérose en plaques, traumatismes crâniens, Accident Vasculaire Cérébral, Maladie de Charcot, maladie de Parkinson) vont parfois dans le sens d'une régression fulgurante, ce qui nous conduit à réadapter au quotidien notre accompagnement et les besoins en personnel.

La création du CAJ avait été motivée pour l'accueil de personnes ayant un handicap moteur. Le profil de la population a évolué pour passer de personnes handicapées moteurs avec ou sans troubles associés à un public ayant diverses pathologies, notamment psychiques telles que la maladie de Korsakoff, la bipolarité, une schizophrénie stabilisée...

Un nombre grandissant de personnes accueillies au CAJ présentent également un léger handicap moteur avec des troubles psychiques ou psychiatriques associés. Certaines personnes ont des troubles du comportement qui rendent difficile leur relation à autrui (là encore il nous faut adapter et individualiser notre accompagnement).



Aujourd'hui, c'est en ce sens que la pratique de la danse est une activité importante au CAJ, qu'elle génère de l'engouement, du plaisir chez les personnes accompagnées qui la pratiquent et qu'elle est depuis notre ouverture en 2011 intégrée au programme des activités proposées.

Je suis Mm Richard Cécile, chef de Service de l'établissement depuis 10 ans bientôt au CAJ, mais je travaille au sein de cette Association depuis 43 ans. Mm Cécile Avio et moi nous nous sommes rencontrées au sein de l'Association LADAPT en 1997 sur l'un des établissements de Cambrai qui accueille des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans. L'approche de la danse auprès des enfants et des jeunes adultes m'a profondément séduite lors de la première séance. Très vite j'ai pu saisir dans le regard des jeunes cette rencontre porteuse de Sens. Danser avec les roues, Des expressions de visage, des mouvements avec son propre langage, fauteuils, bras, bras mains tout est sublimé. C'est à partir de ce moment que nous avons mis en œuvre ce partenariat avec MM AVIO qui est toujours d'actualité à ce jour au sein de la structure CAJ qui accueille les adultes précités.

Cette rencontre porteuse de sens s'effectue aujourd'hui 2 fois par mois avec des cours et nous accueillons régulièrement et tous les ans, les stages organisés par MM AVIO sur notre site. Cette activité permet aux personnes accompagnées de se mettre en scène avec les stagiaires qui viennent se former au travers des chorégraphies, des exercices et des techniques qui vont servir à passer l'examen final du module Handicap. Les personnes accueillies du CAJ sont accompagnées par 2 membres de l'équipe qui n'ont pas encore effectués la formation proposée par MM AVIO mais qui sera mise prochainement sur notre plan de formation 2020/2021. Il nous semble important d'associer les membres de l'équipe à cette expérience sensorielle pour leur permettre « une plongée » à l'écoute de leurs corps, de participer aux exercices d'expressions corporelles, de développer d'autres ressources personnelles face à ses corps qu'ils ont l'habitude de manipuler lors des activités quotidiennes. Il me semble que ce nouveau regard posé par les membres du personnel qui peuvent bénéficier de cette formation pourrait les débarrasser des tensions liées au quotidien de chacun. La danse peut fournir la possibilité de mieux « s'habiter » de se réapproprier son corps malade, manipulé par ceux qui l'accompagnent mais aussi décupler d'autres sens chez les accompagnants comme une meilleure perception du propre langage ressenti par les accompagnés lors de cette activité culturelle.

Ces rencontres au sein des stages permettent à tous de prendre conscience que la technique laisse place à l'émotion, plus ce corps est muet, beau et est vivant. Il parle à sa manière avec des roues, des bras, des mains inertes, des membres fantômes mais présents. Il murmure et s'aventure en dedans de soi, il est ce corps avec ses spécificités, ses étrangetés. Ces rencontres sont non seulement à caractère inclusif mais permettent de devenir libres, capables d'exploiter, d'explorer de nouveaux espaces de créativité.

Nous avons inscrit cette activité dans le cadre d'un projet Prévention Santé que nous avons nommé « Prendre soin de moi, de ma santé c'est accepter ce que je suis, ce que je suis devenu » La formation a tout son sens et sa présence dans ce programme permet aux personnes de s'impliquer, de s'investir lors des représentations nationales, des ateliers d'apprentissages mais aussi de décupler d'autres sens qui leur appartiennent en tant que personnes en situation de handicap et porteuses de pathologies invalidantes. Cette activité permet de se recentrer sur soi, de mieux ressentir et appréhender la musique, de sortir d'un fauteuil roulant en voyageant au rythme de cette musique. Elle permet de développer un capital pour sa santé physique et sa santé mentale. Elle permet de récupérer la confiance en soi, l'estime de soi et prendre en compte entre valide et invalide de cette confiance mutuelle, de cette conscience corporelle, c'est se toucher, s'effleurer, communiquer autrement. Ce contact peau à peau lors des chorégraphies c'est dire sans un mot que l'on existe, que l'on est vivant.

Ces formations permettent aux personnes qui en bénéficient de pouvoir appréhender la diversité des profils accueillis au sein de la structure. Les rencontres se font tant sur le plan humain mais également sur le plan technique. Il s'agit de prendre conscience par exemple que les personnes en fauteuils roulants modifient leur position mais aussi que leur champ de vision est restreint lorsqu'ils sont assis, les yeux toujours sur le même plan horizontal, ils ne changent pas de niveau, cela paraît être un détail mais qui a grande importance pour chacun



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

d'eux, lorsque la danse leur demande de la coordination de mouvement, de bouger dans l'espace et de s'orienter vers un ou plusieurs partenaires. Des choses qui ne sont pas toujours simples pour nos personnes en situation de handicap. De plus dans ce partenariat avec MM AVIO mon collègue directeur Adjoint de l'IEM du site de Cambrai, intervient par le biais de cours sur le handicap moteur. Ce qui permet aux stagiaires d'appréhender la phase théorique en lien avec la phase pratique qui a lieu au sein du CAJ.

C'est dans ce contexte que j'appuie la pertinence de la formation des professeurs de danse ou autres professionnels du médico-social. Cette action doit être pérennisée et poursuivie avec une dynamique, un professionnalisme incontestable de tous les acteurs HANDIDANSE mis au service d'un art qu'est la danse. Une dynamique d'inclusion qui permet à chaque personne en situation de handicap de se libérer, de s'habiter de ce corps blessé avec lequel elles vivent et ne font qu'Un.

Mm RICHARD Cécile

Chef de Service LADAPT NORD CAJ

Cécile Richard



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Boucaut Sandrine
1396 rue d'hauterive
59199 Bruille saint amand
sandrineboucaut@hotmail.fr
06/21/93/14/84

Le 18 Avril 2020,

Educatrice spécialisée depuis 15 ans j'interviens au foyer de vie Bernard Pagniez d'Auberchicourt.

J'ai toujours utilisé la danse comme support d'activités au sein de personnes en situation de handicap.

Dans un souci de m'adapter au mieux au public en situation de handicap et de les inclure dans le milieu de la danse et de la société, j'ai fait connaissance avec la fédération française handidanse et participé aux rencontres et concours nationaux handidanse.

J'ai souhaité me former pour développer et enrichir mes connaissances, proposer de réelles séances handidanse qui répondent aux besoins spécifiques du l'usager et respecter la singularité de chacun.

Je suis aujourd'hui formée initiateur expression corporelle niveau 1 et 2 et souhaite participer à la formation Animateur chorégraphique handidanse pour 2020.

Ces formations sont très importantes pour les professeurs de danse car elles proposent des clés des outils et une méthode et technique pour chaque option de handicap.

Les professeurs maîtrisent l'art de la danse mais n'ont pas la connaissance théorique et pratique du public du milieu du handicap.

Pour les professionnels du secteur médicosocial, ils ont certes une meilleure connaissance du public mais moins d'outils sur la pratique handidanse et savoir l'adapter au public. De ce fait il est très important que ces formations puissent se réaliser le plus possible auprès du personnel médico-social.

Selon moi les formations Handidanse et la méthode AVIO permettent aux personnes en situation de handicap de s'exprimer, de développer une confiance en soi, cela favorise la participation et liberté d'expression.

Elle fait participer la personne selon ces possibilités et valorise la personne au sein d'un groupe de par son autonomie.

Elle contribue à l'épanouissement de la personne.

Aux professionnels de médico-social et aux professeurs de danse les formations permettent d'adapter des conditions d'accueil dans un cadre épanouissant et veillent à offrir un cadre rassurant.

De prendre en compte chaque personne comme individu à part entière.

Garantir une écoute active et une disponibilité.

Respecter la singularité de chacun et favoriser l'inclusion et l'autonomie de chacun.



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Pour moi personnellement, cette formation et la méthode AVIO m'a permis de revoir et corriger ma pratique pédagogique.

Aujourd'hui grâce à cette formation je peux répondre au mieux aux besoins spécifiques des personnes au niveau moral, physique et affectif.

Le fait de développer mes connaissances cela contribue à développer leur compétence et leur potentiel à travers la danse dans le respect de leur rythme.

Par rapport à mon métier une pédagogie adaptée au public, une représentation et un bagage au sein de la danse.

2 groupes de danse existent aujourd'hui au sein du foyer où j'interviens ainsi qu'une troupe de comédie musicale, ce qui regroupe 25 personnes en situation de handicap.

Nous participons à différentes manifestations, le Concours et Rencontre National Handidanse, le téléthon d'AUBERCHICOURT, la semaine bleue intergénérationnelle, des rencontres entre plusieurs structures spécialisées.

J'ai créé mon auto entreprise en 2018, j'interviens au sein d'une école de danse où je propose des séances handidanse et j'interviens dans un IME;
Cette formation m'a permis de créer et envisager cela.

Je reste convaincue qu'il y a un grand besoin de se former aujourd'hui au sein des structures spécialisées où des écoles de danse.

La danse est a mis chemin entre l'art et le sport, elle apporte d'immenses satisfactions et valorisations au sein d'un public à qui l'on doit permettre de s'exprimer et s'intégrer au sein de notre société.

Sandrine BOUCAUT

Educatrice spécialisée

Initiateur expression corporelle Handidanse



Identité :

Thierry AWNER Directeur adjoint du Centre de réadaptation et de soins de suite LADAPT NORD
121 route de Solesmes 59407 Cambrai

Les réponses suivantes concernant mon témoignage sont adressées à titre personnel, et non au nom de l'association qui m'emploie.

Présentation de la structure

6 spécialités : affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux respiratoires, oncologie-hématologie, brûlés, affections métaboliques- endocrinienne

Accueille en soins de rééducation, réadaptation, prévention, éducation thérapeutique des enfants de la naissance à 18 ans porteurs de pathologies de naissance ou acquises au cours de la période de l'enfance.

Les modalités d'accueil thérapeutique sont l'hospitalisation complète, l'hospitalisation de jour, les soins externes, les consultations spécialisées.

Le CSSRP (sanitaire) partage les locaux du site de LADAPT NORD CAMBRAI avec un établissement médico-social (institut d'Education Motrice) qui accueille des enfants et adolescents porteurs de handicap moteur définitif.

Fonctions :

- Directeur adjoint
- Titulaire du diplôme de Moniteur Cadre en Masso- Kinésithérapie pour lequel il a effectué les missions de cadre de santé et d'enseignant(exercice pendant 30 années)
- Titulaire du diplôme de Masseur kinésithérapeute (exercice pendant 40 ans en centre de rééducation pédiatrique)

J'ai découvert les formations handidanse suite à l'intervention dans nos différentes structures LADAPT de Madame Cécile AVIO auprès de jeunes en situation de handicap.

Les écrits qui suivent s'appuient sur mon expérience de direction, mon expérience de soignant et ma contribution bénévole dans le cursus de formation des cours de l'école de Madame AVIO .

Lorsque je consacre bénévolement mon temps à une activité, c'est que la cause me paraît d'importance .

De la nécessité de se former et des bénéfices auprès des personnes

Le professionnalisme, l'expérience, les compétences techniques et psychologiques spécifiques m'ont amené à considérer l'importance et la complémentarité pour les acteurs de la rééducation que peut apporter une expérience artistique dans l'expression motrice de personnes en situation de handicap.

Comme tout métier qui s'adresse au corps blessé, il nécessite des compétences spécifiques dans l'approche de la personne handicapée .

L'objectif est de permettre de se réaliser, de se valoriser à travers une expérience artistique qui prend en compte l'équilibre entre le bénéfice attendu et la prise de risque . Cette prise de risque repose sur une stratégie élaborée à partir de la connaissance des handicaps multiples (moteurs, sensoriels, sensitifs, comportementales, cognitifs) de la personne pour ne pas positionner un jeune en échec ou causer des dommages.

Handidanse s'adresse à la maîtrise des émotions et à l'expression corporelle de ses émotions. Ainsi un jeune traumatisé crânien frontal qui ne maîtrise pas ses émotions dans ses relations sociales, sa concentration dans sa scolarité, parfois son repérage temporo spatial nécessite un abord spécifique lorsque l'on aborde le rythme, la progression, les consignes, l'évolution corporelle dans l'espace. Seul un professionnel formé peut intégrer cette dimension dans l'élaboration de sa progression.

Dans le champ du handicap neurologique, la motricité est souvent limitée par des troubles de commandes volontaires, des mouvements anormaux, non contrôlés, des troubles du tonus, des problèmes orthopédiques secondaires . Savoir les repérer, les contourner, ne pas les amplifier ou parfois sans servir nécessite un savoir qui s'exprime dans la compétence acquise. Ce savoir ne peut passer que par la formation théorique et pratique.

Handidanse ne s'adresse pas seulement à des handicaps stabilisés. Le champ des pathologies motrices recouvre malheureusement nombre de handicaps évolutifs.



Tumeur cérébrales ou osseuses chez l'enfant , sclérose en plaque chez l'adulte à titre d'exemples.

Cela nécessite pour un professionnel expérimenté « handidanse » de savoir inscrire son art dans une adaptabilité à l'évolutivité d'une maladie. Penser son corps dans l'expression artistique de la danse permet de ne plus rester autocentré sur le nouveau handicap, de se remettre en mouvement, de se remobiliser sur un projet de vie. L'apport au bien être psychologique a alors toute son importance si le professeur comme les thérapeutes savent éviter l'écueil de la mise en échec.

La danse permet de capitaliser sur le possible et non sur la perte .

Cette sensibilisation au comportement du professeur handidanse est importante. Penser que notre attitude peut avoir un effet miroir sur le comportement de l'autre à se dépasser, à se remobiliser nécessite des temps d'échanges entre futurs professionnels handidanse. C'est ce que permet le cursus de formation. La première étape de ce cursus est souvent une réassurance où les professionnels expriment leurs doutes, leurs appréhensions, leurs craintes.

Le besoin

A ce jour, trop peu de collaborateurs du secteur médico- social ou sanitaires sont formés. Ce qui est regrettable car le relai ou la complémentarité avec les professeurs de danse ne peuvent être investis en continu . De ce fait tous les jeunes qui aspirent à bénéficier de cette expression artistique conduite par des professionnels expérimentés et formés ne trouvent pas réponse ou une réponse sur une période ciblée dans l'année .

Il me semble important de pouvoir proposer aux personnes en situation de handicap, en de multiples lieux, cette activité.

Seuls des professionnels formés peuvent vaincre la crainte des métiers du soin et de la rééducation qui peuvent constituer parfois un frein à cette pratique en institution.

Favoriser la découverte d'une activité qui ne parle pas d'incapacités motrices, comportementales ou cognitives mais de capacité à exprimer ses émotions par son corps dans le cadre d'une expression artistique qui remobilise, valorise la personne est d'importance.

Fait à Cambrai , le 13/05/2020

Thierry AWNER



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO
Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Carole Dechaize,
Née le 26 septembre 1977

Ecole de Danse : CAP DANSE 2 rue du clos blanchet 77250 Moret sur Loing

Professeur Handidanse
Professeur Irène Popard
Professeur de danse Contemporaine diplômé d'état Danseuse chorégraphe

Sans cette magnifique expérience, mon travail n'aurait évidemment pas le même sens.

Ce qu'elle m'a apporté en 1999 :

A l'époque je n'étais pas encore titulaire du diplôme d'état en danse contemporaine.

Il est évident, pour moi aujourd'hui, de soutenir la méthode Cécile AVIO. Voici maintenant 20 ans que je

travaille auprès de personnes handicapées.

Le résultat de la recherche de Cécile AVIO est une méthode indispensable au bon déroulement d'un cours de danse auprès de personnes handicapées. Chaque module permet de découvrir la méthodologie parfaite afin de développer les capacités de chacune et chacun. Grâce à Cécile AVIO, je suis certaine que les personnes qui suivront la formation sauront protéger, adapter, anticiper, structurer, créer, apporter du

bonheur, de la confiance, de l'autonomie, de la joie aux handidanseurs.

Cette méthode développe chez le futur professeur de danse un apprentissage de toutes les qualités de

travail d'un enseignant.

La Méthode Cécile AVIO développe chez un professeur de danse toutes les qualités à avoir en tant que pédagogue ; elle développe aussi tous les sens : visuel, auditif, cognitif. Pour ma part, tout en étant certaine

que je ne suis pas la seule, elle permet aussi d'être une meilleure prof de danse avec mes valides.

Effectivement lors de ma formation pédagogique au diplôme d'état, les connaissances et le travail fait avec Cécile m'ont été d'une aide précieuse. Le travail de chaque handicap m'avait appris à être plus pointue et



plus précise.

Le module visuel m'avait apporté la précision verbale, savoir décrire chaque mouvement, dans ses comptes, visualiser l'espace de chacun, et chanter la qualité du mouvement que nous désirons obtenir dans la chorégraphie : la musicalité intérieure.

Le module auditif apporte une technique corporelle précise ainsi qu'une pulsation musicale indispensable.

Donc une lecture du corps parfaite pour l'accompagnement d'un musicien.

Le module mental et moteur, m'a apporté toute la technique de l'anticipation verbale du mouvement ainsi que la qualité de la voix, savoir mener son groupe. Dans le travail avec les enfants notre voix va apporter

L'énergie du cours. Savoir moduler sa voix permet de maintenir l'énergie désirée pendant une heure.

La méthode Cécile Avio nous donne toutes ses cartes, l'adaptation, la musicalité, l'anticipation, la précision corporelle et musicale, l'observation, la correction.

Tous les bienfaits de cette méthode m'ont permis de passer le DE avec beaucoup plus d'aisance et de facilité.

Je souhaite aujourd'hui véhiculer ce qu'elle m'a appris, je souhaite donner auprès d'elle tout ce qu'elle m'a apporté, je souhaite que sa méthode prenne une dimension exceptionnelle et incontournable, car elle est véritablement extraordinaire.

Je détermine sa méthode et cette formidable femme comme une source de partage, de bonheur indispensable dans le monde de la danse.

Transmettre sa METHODE.

Je pense qu'il faut savoir être à la hauteur de la méthode, c'est-à-dire, simple, généreuse, encourageante, motivante, exigeante, observatrice, tolérante...

Il faut savoir donner les bonnes bases pédagogiques, puis ensuite savoir, pendant les mises en situation, se répéter, synthétiser afin de cibler ce que le stagiaire doit travailler en priorité, lui donner les informations petit à petit pour qu'il puisse faire son chemin sans se déstabiliser, sans perdre confiance en lui. Il faut savoir

le diriger afin qu'il prenne conscience de la puissance de la méthode.

Si l'on croit en elle, si l'on fait entièrement confiance en la méthode, si l'on arrive à mettre le stagiaire dans une nouvelle démarche de travail, le résultat sera encore la preuve que la méthode Cécile AVIO est incontournable.

Le 27 septembre 2020

Carole Dechaize



Madame Nathalie Galusi 19 Place Lionel Accarisio 83510 Lorgues Lorgues, le 25 mai 2020

Madame, Monsieur,

La danse a toujours guidé ma vie, Chorégraphe de ma Compagnie, artiste associée, directrice d'écoles de danse, le langage du mouvement classique ou contemporain a toujours suscité en moi l'envie de découvrir, d'apprendre et de transmettre.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'enseigner dans un conservatoire où les liens entre la musique, le théâtre et la danse sont primordiaux.

C'est pour ce bonheur de transmettre et l'interaction avec " l'autre " que permet la danse que j'ai souhaité aller à la rencontre du monde du handicap.

Souhaitant avancer dans mon parcours pédagogique, j'ai tout de suite entendu parler de la formation " Handidanse " ou plus précisément de Cécile Avio et de sa méthode hors norme pour enseigner la danse à des personnes qui au départ n'avaient pas tous les critères pour devenir danseur.

L'envie de continuer mon apprentissage d'enseignante vers et pour des personnes différentes, me tenait particulièrement à cœur.

C'est avec un grand bonheur que j'ai suivi la formation " Option déficience intellectuelle, handicap mental et autisme ", l'été dernier.

Je pense que cette formation permet aux pédagogues qui souhaitent aborder la rencontre avec le handicap, des réponses à toutes leurs questions, c'est aussi un véritable accompagnement tant sur le plan humain que pédagogique.

En effet ce fut pendant 10 jours une immersion complète et constructive, avec un suivi de présences, de soutiens, d'expériences, de rencontres, de mises en situations et de réponses.

Dès la rentrée de septembre, j'ai pu ouvrir une section handidanse dans le cadre de mon association, j'ai aussi pu proposer un projet pour les familles dont les enfants sont porteurs du handicap de l'autisme et qui verra le jour en 2021 au sein de la ludothèque de ma ville .

La formation Handidanse m'a rendu assez forte pour envisager tous ses projets.

Alors que cela fait de nombreuses années que j'enseigne la danse à toutes les tranches d'âges, à tous les niveaux, j'ai pu me rendre compte très vite ce que m'avais apporté la formation Handidanse, d'abord avoir la certitude de ne pas m'être trompée de formation, ensuite avoir le bonheur d'apprendre encore, de découvrir une autre manière d'enseigner, de voir le bonheur des danseurs et l'importance que la danse prend dans leur vie. Voir leur étonnement d'eux même face à la victoire et leur joie du mouvement. Mais aussi et je crois que c'est essentiel, leur fierté !

Cette formation m'a permise de me remettre en question en tant qu'enseignante, à revoir certaines certitudes que j'avais sur le fonctionnement de la communication dans un cours, comment parler aux élèves, expliquer un mouvement.....

C'est à dire que cette formation a changé non seulement ma vision sur mon enseignement pour des danseurs non handicapés et de me sentir assez forte pour aborder tout de suite après ma première formation une ouverture de cours pour des enfants autistes.

Cela m'a démontré que malgré l'expérience, un parcours riches de rencontres, d'aventures nouvelles, on a toujours le besoin de s'enrichir, il est essentiel je pense de continuer à se former.

Nathalie Galusi



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Elle & danse

1, place du Louvre

34740 Vendargues

SIRET : 509 762 829 000 26

APE : 9499Z

Je m'appelle Marie Arenales, j'ai 40 ans et j'habite à Montpellier.

Je suis professeur de Danse Jazz diplômée d'Etat depuis 2004, professeur Handidanse déficiences mentales et autisme depuis 2015 puis professeur Handidanse déficiences sensorielles depuis 2016.

Depuis fort longtemps le Handicap m'intéresse. J'ai voulu donner quelques cours avec mon « bon sens », mais je n'avais pas les éléments techniques pour les assumer. Je me suis renseignée par internet sur les formations existantes, et la Fédération Française Handidanse proposait ce que je cherchais.

En effet, dès ma première formation au module déficience mentale et autisme, j'ai compris que le « bon sens » ne suffisait pas, et l'enseignement reçu donnait tous les outils essentiels pour mener à bien un cours.

Grâce à cette formation, donnée avec tellement de passion, je me suis sentie plus solide et plus à l'aise avec mes élèves Handidanseurs. Ce fut également le cas pour le module sensoriel.

Ces formations sont essentielles pour plusieurs raisons. La première c'est qu'elle permet de ne pas faire d'erreurs avec les Handidanseurs, ce qui pourrait avoir des fortes conséquences pour eux. Ensuite, elle permet d'obtenir tous les outils réunis pour assurer un bon cours, outils délivrés par des personnes compétentes et expérimentées. L'handidanse est de la danse adaptée aux différentes déficiences et pathologies. En effet, elle doit être adaptée et inclusive.

Pour ma part, les formations ont eu un fort impact sur moi en tant que professeur et qu'être humain. Une remise en question totale est nécessaire pour aboutir à une pédagogie plus censée, mature et adaptée aux Handidanseurs (mais pour ma part également avec mes danseurs)

Depuis 2015 je prends un réel plaisir à enseigner dans différents centres handicapés, par le biais d'une Association dont je suis salariée depuis 2010. Une association qui sans lez diplôme de la FFHD, n'aurait pas pris le risque de m'envoyer en intervention dans ces centres.

Depuis, heureux de ces projets et ces valorisations humaines, le mélange Danseurs/Handidanseurs se fait tous les ans au Gala de fin d'année, ainsi que dans des cours hebdomadaires pour certains groupes. L'inclusion est pour moi promordiale. Lors de ces moments magiques partagés, avoir tout le monde sur la même marche est bien plus qu'un aboutissement.



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO
Fondatrice de la Pratique HandiDanse

Les responsables des centres en sont très conscients et reconnaissants. Je pense qu'avec le diplôme FFHD, ils se sentent bien plus sécurisés par un intervenant diplômé qu'un intervenant lambda, car le public dont ils ont la responsabilité, demande des connaissances spécifiques que nous apprenons lors de ces formations.

Tout ceci est tellement essentiel voir vitale, que je continue les formations des modules que je n'ai pas et j'espère un jour, à mon tour, pouvoir former des élèves, afin de partager et offrir toutes les connaissances acquises grâce à la Fédération Française Handidanse

Le 25 mai 2020

Marie Arenales



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO

Fondatrice de la Pratique HandiDanse



Association GEM La Boussole

Objet : Témoignage GEM LA BOUSSOLE

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande de témoignages concernant l'inscription des Formations Handidanse au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations et vous prions de trouver ci-dessous les réponses en suivant le plan de votre courrier.

Identité : Patricia BRIAL, Présidente du GEM LA BOUSSOLE

Présentation de l'association : Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), tel que prévu par la loi du 11 février 2005 et dont l'objectif est de promouvoir tout type d'actions en faveur des adultes handicapés cérébro-lésés, victimes de traumatismes crâniens et lésions cérébrales acquises.

Notre animatrice, souhaitant avancer dans son engagement d'aide aux personnes en difficultés nous a fait découvrir la Fédération Handidanse et les formations existantes.

La 1ère formation eu lieu en 2011 et chaque année notre animatrice a suivi les autres modules proposées.

Les activités telles qu'expression corporelle, la danse adaptée permettent aux personnes que nous recevons dans nos associations d'avancer dans leur reconstruction, et il faut veiller à ce que les bonnes pratiques soient appliquées.

Notre animatrice a été confrontée au manque de moyens, de techniques, d'outils pour mener à bien sa mission et l'activité de l'atelier d'expression corporelle auprès du public que notre GEM accueille. Un sentiment de frustration, ne pouvant transmettre et aider.

Concernant les professeurs de danse, il est également très important qu'ils bénéficient de ce type de formation afin de favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap dans des cours de danse « ordinaires » avec plusieurs options possibles telles que danse moderne, classique, jazz,...

Plus les professionnels de la danse auront des formations spécifiques, plus ils pourront accueillir des danseurs, futurs danseurs ayant un handicap et les aideront à évoluer.

Concernant le secteur médico-social, la pratique de la danse permettrait aux professionnels d'effectuer un travail sur la concentration, la prise d'initiative, l'autonomie, l'écoute, l'entraide. Cela les amènerait à penser leurs pratiques éducatives différemment, à faire un travail d'introspection.



Quant aux institutions, l'autonomie et la concentration des personnes en situation de handicap évoluant grâce aux activités d'expression corporelle, peut-être seront-elles plus à même de financer la formation des animateurs et éducateurs...

Quels apports pour les usagers ? J'ai perçu Joie, Fierté, Reconnaissance, Valorisation de leurs efforts, de la part des usagers, un grand pas vers l'intégration (ou la réintégration) dans le milieu ordinaire.

Le témoignage d'une de nos adhérentes nous conforte dans notre position pour l'inscription de ces formations spécialisées Handidanse au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations, le voici ci-dessous :

« Une fois encore, quelle belle équipe nous formons !... Cette année, nous avons vécu un moment extraordinaire... Notre petite équipe, on la sentait plus soudée que jamais...

La Rencontre Nationale durait deux jours et demi et croyez-le ou non, nous ne les avons pas vus passer...

Comme d'habitude la complicité entre nous a joué...Et on se souriait en dansant

Merci à Carole pour nous avoir aidée à nous maquiller et préparé les accessoires

... Comme nous allions à la salle à pied, Julien s'est employé à me faire passer ce trac ! Ouf ! Merci à toi Julien...

Et le grand moment est venu...Tous (enfin je suppose) nous avons le trac. Mais malgré le trac, pour rien au monde, nous aurions renoncé. Ce moment-là nous l'avions tant attendu, pensez donc !

... Le rideau était fermé nous avons eu le temps de nous placer...Puis le rideau s'est ouvert, la musique a commencé... et la peur a disparu...On s'est tous aidé...les uns, les autres...On se rassurait... à mi voix... par des sourires, des clins d'œil, on a pris de l'assurance au fil des minutes...c'était un super moment...Nous étions tous heureux d'être là, tout simplement...

... C'était la toute première fois que Laurent montait sur scène...cela a été magique...Et lorsqu'ils ont commencé à danser...lui très droit dans son fauteuil, les yeux fixés sur Elsa, eh bien mon cœur battait...Entre eux, il y avait une forte complicité, un peu comme une symbiose et la salle, un peu bruyante au début, l'a bien senti ! Au moment où j'écris ces mots je ressens encore l'émotion...

... Je ne trouve pas mes mots pour décrire...C'était magnifique...

... L'or me paraissait inaccessible...mais une belle surprise nous attendait à l'heure de la remise des médailles...

J'avais envie de rire et pleurer à la fois...Jamais non jamais (et je pense qu'il en est de même pour les autres !) nous pensions qu'un jour, cela allait nous arriver ! Oui nous étions fiers...oui alors...Et les copains hurlaient leur joie dans le public !...

Merci, merci à toi Emilie pour ces belles chorégraphies, pour ta patience, et pour avoir cru en nous...Les mots « Impossible, je n'y arriverai pas, je ne pourrai pas...eh bien grâce à toi, sont désormais bannis...

Oui c'est possible, oui on y arrive...quelqu'en soit la manière...

Et merci à Cécile, à Jean-Pierre, à Carole notre habilleuse-costumière, et aussi à Mamie Yvette dont la présence nous calme et nous rassure...

Nous n'avons qu'une envie : remettre ça !! »

Concernant les professionnels de la danse et du secteur médico-social, les apports seraient tout aussi importants :

- Favoriser la stimulation relationnelle, la sociabilisation et l'ouverture sur le monde extérieur
- Travailler toutes les composantes existant dans la dynamique de groupe
- Favoriser la mise en confiance par la mise en place d'un cadre de bienveillance, de non-

jugement et de tolérance

- Valorisation et reconnaissance
- Sortir du cadre «institutionnel» et de son fonctionnement
- Rencontre d'autres danseurs



- • Challenge de la compétition
- • Partager un moment privilégié sur scène
- • S'exprimer artistiquement et prendre du plaisir

Le GEM LA BOUSSOLE, ses salariés et ses adhérents/usagers sont demandeurs de formations de ce type afin de continuer à participer aux Journées Handidanse qui apporte équilibre, tant physique que mental, engagement, confiance en soi et bonheur.

La formation, quelqu'elle soit et plus encore la formation des animateurs et des professionnels de la danse de notre secteur permet de créer un environnement sécuritaire pour les personnes vulnérables que nous accueillons.

Les salariés de notre association participent de leur engagement aux Journées du Handicap, Journées Handidanse, et bénéficient de la reconnaissance des usagers et du milieu professionnel et... sont en pleine forme physique et morale.

Il faut continuer à développer ce type de formations qui permet une prise en charge optimale, majeure des danseurs au niveau de la sécurité, de la bienveillance et du respect des uns et des autres.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments associatifs les meilleurs.

PATRICIA BRIAL Présidente



Fédération Française HandiDanse

Cécile AVIO
Fondatrice de la Pratique HandiDanse

ACADEMIE AVIO

formations@methode-avio.com

07.66.377.220